

Conseil Municipal du 4 mars 2019

---

Etaient présents : Mmes ARTUS, AUZILLON, ARTUS, BARRIER, PEREIRA, VERGNOL et Mrs AYRAL, FOURNIER, LARGERON, PASCAL, PAPARIC et PAPPALARDO

Etaient excusés : Mrs CHAMPOUX, LAUDOUZE et Mme PEREIRA OLIVEIRA.

Etait représentée : Mme GONCALVES par Mme ARTUS,

Secrétaire de séance : Mme BARRIER

## Ordre du jour

---

- Travaux : avenants, demande de subventions
- RLV : PLH, CLECT, ouverture dominicale
- Personnel : vacance de poste, embauche
- Finances : ouverture de crédits
- Administration : contrat d'énergie, demandes d'aides, nom de rue
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal de la séance municipale du 28 novembre 2018.

*Modification de l'ordre du jour : « Personnel : vacance de poste, embauche » supprimé*

### Travaux : avenants, demande de subventions

\* Suite à la rencontre avec Mr Barthomeuf du Conseil Départemental, les travaux du RD402 qui traverse le bourg de Malauzat nécessitent une évolution à savoir le remplacement de toutes les bordures. Coût supplémentaire pour la commune à hauteur de 10.000 €. De plus un avenant à la convention est à prévoir pour la cession du RD402.

\* Avenant pour le RD405, suite à des travaux supplémentaires du au remblaiement du fossé. Coût supplémentaire pour la commune à hauteur de 2.192.40 €.

\* Surcoût des travaux Rue des Moulins Blancs car nécessité de réaliser une nouvelle tranchée car les réseaux existants ne correspondent pas aux plans de recollement. Coût supplémentaire pour la commune à hauteur de 18.241.50 €. La commune prévoit également des branchements pour les eaux usées et les eaux pluviales des futures constructions.

\* Pour les futurs travaux, la commune prévoit de demander des aides financières auprès du Fonds d'Intervention communale – Programme 2019-2021 :

Inscription pour 2019, des travaux de réalisation de bi-couche Chemin des Verguières à hauteur de 18.000 € et impasse du Pré de la Cure pour 10.500€

Pour 2020, revêtement de la rue St Gal et d'une partie de la route de Sayat à hauteur de 83.712 €.

Et pour 2021, revêtement de la rue de la Ronzière à St Genès pour 158.647 €.

***Le conseil émet un avis favorable pour tous les travaux.***

### RLV

---

- Le 18 décembre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé le PLH 2019-2025.  
Les objectifs sont les suivants :
- Revitaliser les centres bourgs

- Favoriser le développement résidentiel sur les secteurs stratégiques
- Accueillir les nouvelles populations
- Offrir aux populations des gens du voyage un habitat durable, digne et adapté
- Promouvoir un habitat durable et renforcer les performances énergétiques
- Mettre en œuvre et évaluer la politique habitat

La commune de Malauzat est concernée par l'accueil des nouvelles populations : proposition de 6 constructions par an.

- La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférée (CLECT) a été mise en place depuis 2018 afin d'examiner les compétences reprises ou pas.

Malauzat est concerné par :

- Les transports école/piscine et école/musée.

RLV ayant décidé de ne pas prendre en compte cette compétence, le CLECT propose d'abonder l'attribution de compensation de la valeur moyenne des 5 dernières années, soit 283 € pour les trajets école/piscine et 220 € pour les trajets école/musée.

- Transfert de compétence concernant le plan local d'urbanisme

L'augmentation des effectifs dédiés à la planification induit une augmentation de la participation de chaque commune. Cette augmentation est basée sur le nombre d'habitants soit 934 € qui seront déduits de l'attribution de compensation

- La Commission Economie a proposé un calendrier pour les ouvertures dominicales.

*Les membres du conseil émettent un avis favorable.*

## Finances : ouverture de crédits

---

Nous devons abonder des lignes budgétaires afin de payer le surcoût des travaux du RD405 ainsi que les travaux réalisés dans le cadre de l'opération COCOON.

*Les membres du conseil émettent un avis favorable.*

## Administration

---

- Le contrat avec EDF pour l'alimentation des vestiaires du foot est arrivé à expiration le 28 février 2019. Nous devons donc le renouveler pour 3 ans.

*Les membres du conseil émettent un avis favorable.*

- A St Genès, entre Marsat et Volvic, deux habitations n'ont pas de numéro et de nom de voirie. Proposition de la commune de nommer le quartier « La Sibérie » et d'attribuer les numéros. Des panneaux devront également être implantés à l'entrée et à la sortie du lieu-dit.

*Les membres du conseil émettent un avis favorable.*

- Plusieurs demandes d'aides financières sont parvenues à la Mairie

*La majorité des membres du conseil refuse d'accorder ces aides à l'exception de Mme Auzillon qui s'abstient*

- Le label Ville Prudente créé par l'association Prévention Routière, récompense les communes qui luttent contre l'insécurité routière. Avant de prétendre à ce label, nous devons recenser toutes les actions et les comparer aux critères exigés par le label.

*Les membres du conseil émettent un avis défavorable.*

---

- Un travail a été fait en collaboration avec la DDT sur le DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs) et le PCS (plan communal de sauvegarde). Un dépliant sera distribué à chaque habitant et le document complet sera consultable en mairie.

*Les membres du conseil émettent un avis favorable.*

## Questions diverses

---

- Mr le maire, nous informe que fin mars le Conseil Communautaire se prononcera sur le PADD et le PLU de notre commune
- Concernant les dépôts sauvages, Mr le maire informe le conseil qu'un travail en commun avec le SBA devrait permettre de résoudre ce fléau.
- Mr Paporic souhaite des informations sur le projet de carrière de Châteauguay.

### Interventions du public :

- Mme SAUNIER de Malauzat signale que l'accès à sa propriété chemin des Colombiers est encore impossible : des débris supplémentaires ont été déposés depuis la dernière fois.
- Mme Suzanne Marie de St Genès signale que :
  - la Mairie annexe ne possède toujours pas de toilette.
  - Sous l'abri-bus, se trouve un amas de mégots et de bouteilles
  - Pendant les travaux des voitures stationnées sur le bas côté gênent la circulation des camions et le ramassage des poubelles est perturbé.
  - Est-il possible de réinstaller une boîte aux lettres à côté de la Mairie annexe ?

Fin de séance à 20 h 45

**Le Maire de MALAUZAT**

**Jean-Paul AYRAL**

